

ANNEXES SANITAIRES

NOTICE TECHNIQUE

EAU POTABLE

SITUATION ACTUELLE

Population et besoins

La commune de La Valette compte aujourd'hui environ 22 000 habitants.

Pour une consommation individuelle de 200l d'eau par jour tenant compte de tous les besoins publics et privés et des pertes dans le réseau, le volume quotidien nécessaire peut être évalué à $22000 \times 0,200\text{m}^3 = 4400\text{m}^3/\text{j}$

Ressources

La commune de La Valette peut actuellement disposer des ressources de la retenue de CARCES. L'eau brute traitée à la station de la compagnie des Eaux et de l'ozone est refoulée dans les réservoirs du syndicat intercommunal ainsi que dans celui de La Valette.

La commune de La Valette peut également être alimentée en secours par la station de PIERASCAS.

Les ressources en eau de La Valette peuvent se définir ainsi :

- droit d'eau par CARCES en direct : 45l/s
- droit d'eau par le syndicat intercommunal :
 - en provenance de CARCES : 13,3l/s (en été)
 - en provenance de PIERASCAS : 20l/s

soit un total de 78l/s (débit journalier moyen)

soit un total d'environ 6700m³ jour.

La commune n'a donc pas à connaître de difficultés pour l'alimentation de ces habitants.

Il est à noter que les installations communales de pompage et de forage sont équipées de dispositifs de stérilisation au chlore gazeux.

Adduction

Compte tenu de la disposition topographique du territoire communal, l'installation de distribution d'eau est articulée suivant un double réseau :

- un réseau gravitaire Ø200 au départ de l'usine de traitement, assure l'alimentation de la partie Ouest de la commune comprenant le vieux centre.
- Un réseau Ø500 au départ de l'usine de traitement alimente gravitairement le réservoir communal et le réservoir syndical.

Réservoirs

La capacité de réserve en eau dont dispose la commune est constituée par les ouvrages suivants :

Réservoir communal de Bouttuen : capacité de 2000m³ cote Radier 174.3

Réservoir du lotissement des Terrasses d'Azur : capacité 300m³

Réservoir du Partegal : capacité de 300m³ cote Radier 226
Réservoir des Favières : capacité de 300m³ cote Radier 288,80
Réservoir de Baudouvin : capacité de 500m³ cote Radier 230

En outre, la commune de La Valette associée au Syndicat Intercommunal des villes de La Garde et du Pradet compte une partie des réserves de Bouttuen (capacité 2000m³ cote Radier 174.38), l'autre partie est dirigée vers la réserve du Thouar par une conduite Ø200.

Distribution : réseau Ouest

Depuis la station de traitement de la Compagnie des Eaux et de l'Ozone, le réseau Ouest assure l'alimentation en eau potable dans tout le village et les secteurs voisins des Minimes, Fontaine Jeanne, Roberti, Le Pont, Le Clos, les Craus, La Coupiane et Ste Claire.

Son ossature maîtresse est constituée par des canalisations Ø200 et 100. Toutefois, une conduite de 300 alimente le secteur de la Coupiane à partir de l'Avenue Gabriel Péri.

Ce réseau est maillé ; il fonctionne entièrement en gravitaire et comprend un ensemble de conduites secondaires de Ø80 et 60.

Distribution : réseau Est

Le réseau Est assure la distribution dans les secteurs de La Calabro, Bouttuen, les Caoumes, les Espaluns, les Moulières, Pierascas et Chateau Redon.

Depuis le groupe de réservoirs de Bouttuen – cote radier 174,30 – une canalisation Ø450 jusqu'aux Caoumes, puis en 250, 100 constituent l'ossature de la partie Est. La desserte en est assurée par des conduites de Ø80 et 60.

Tous les points de maillage, dans chaque réseau ou entre les réseaux Est et Ouest sont équipés des appareils accessoires, vannes de sectionnement, réducteurs de pression, etc.. indispensables au bon fonctionnement de l'ensemble.

La défense contre l'incendie est assurée par un ensemble de poteaux et bouches d'incendie convenablement répartis sur le réseau.

Besoins

De par son territoire et sa position au voisinage de Toulon, la commune de La Valette est caractérisée par une demande de l'habitat résidentiel qui a marqué son urbanisation au cours de ces dernières années. D'importantes surfaces du territoire communal ont été notamment absorbées par de lotissements parfois assez éloignés de l'agglomération.

Tout en prenant en compte cette situation, les objectifs du PLU s'efforcent de la contenir. En considérant le scénario de croissance le plus fort d'ici les 10 prochaines années la commune pourrait atteindre 25000 habitants.

Le volume quotidien nécessaire dans les prochaines années est évalué à :

$$0,200\text{m}^3 \times 25000 = 5000\text{m}^3/\text{j.}$$

Les ressources de la commune actuellement disponibles sont évaluées à 6700m³/j et recouvre largement les prévisions les plus fortes.

RESEAU GENERAL D'ASSAINISSEMENT « EAUX USEES »

SITUATION ACTUELLE

La commune est équipée d'un réseau d'assainissement du type séparatif qui fonctionne entièrement en gravitaire. L'installation comprend un ensemble de collecteurs en Ø80 et 60 disposés sous les voies importantes de l'agglomération.

La zone desservie comprend les secteurs Ouest de la commune, de Bouttuen au Nord des Caumes et Sainte Claire au Sud. Les caractéristiques des ouvrages sont suffisantes ; l'évacuation des débits et le fonctionnement de l'ensemble est convenable. Toutefois, le secteur de la Vieille Valette, partie la plus ancienne de l'installation occasionne des difficultés ; les effluents des secteurs voisins transitent par ces réseaux. Un point de raccordement au réseau syndical se situe sur le chemin de Ste Musse en limite de la commune.

La partie Est de la commune comprend les secteurs du Calabro, les Moulières, Pierascas, Espaluns et la zone commerciale. Le fonctionnement et l'évacuation des débits sont convenables. Les effluents recueillis sont dirigés en fin de tracé vers le réseau de La Garde.

Les eaux usées de l'Ouest (conduite en Ø350 et 500) sont recueillies dans la conduite syndicale et transitent par Toulon, La Garde et le Pradet, jusqu'à la station de relèvement du pont de la Clue (commune de La Garde).

Celles de l'Est transitent par La Garde jusqu'au pont de la Clue.

De la station de relèvement de Sainte Marguerite, les effluents sont dirigés vers la station d'épuration intercommunale de Toulon-Est puis vers la méditerranée par l'émissaire du Pont de la Clue, d'une longueur de 1800m de l'extrémité immergée débouche à la cote -15.

SITUATION PROJETEE

Compte tenu du zonage d'assainissement défini dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement et compte tenu des scénarios de développement démographique, le nombre d'usagers prévisibles de la station peut être estimé à 20 000 habitants.

RESEAU GENERAL D'ASSAINISSEMENT « EAUX USEES »

SITUATION ACTUELLE

Le réseau d'évacuation des « eaux pluviales » dessert principalement la zone agglomérée, il comprend des ouvrages maçonnés dans les artères principales ou pour les traversées de chaussées.

Pour le reste du territoire, les ruissellements s'effectuent le long des caniveaux aménagés en bordure des voies puis par les moyens naturels d'évacuation, fossés et ruisseaux qui drainent les bassins versants.

Le ruisseau Saint Joseph joue par temps de précipitation, le rôle de collecteur principal en direction de la mer.

SITUATION PROJETEE

La commune va devoir réaliser de gros investissements tant sur le territoire communal où il n'existe pratiquement pas de réseau secondaire, qu'à l'extérieur de la commune (participation aux dépenses du Syndicat de l'Eygoutier).

Des bassins de rétention sont toujours reportés à ce titre en Emplacements Réservés au PLU.